



# Communiqué de presse

Paris, 20 mars 2026

## Assemblée Générale Annuelle d'AXA du 30 avril 2026

L'Assemblée Générale Annuelle Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires d'AXA se tiendra le jeudi 30 avril 2026 à 14 heures 30 à la Salle Pleyel – 252 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris.

L'avis de réunion, publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) du 27 février 2026, ainsi que la Brochure de Convocation, incluant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale, peuvent être consultés sur le site internet d'AXA ([www.axa.com](http://www.axa.com)), dans la rubrique Investisseurs / Actionnaires individuels / Assemblée Générale.

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce figurent dans la Brochure de Convocation ainsi que dans le Document d'Enregistrement Universel 2025 qui est également disponible sur le site Internet d'AXA, dans la rubrique Investisseurs / Informations Réglementées / Rapport financier annuel.

Les autres documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale requis par la réglementation en vigueur seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social d'AXA (25 avenue Matignon – 75008 Paris).



### A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 156 000 collaborateurs au service de plus de 92 millions de clients dans 52 pays. En 2025, le chiffre d'affaires IFRS 17 s'est élevé à 115,5 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 8,4 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA ([axa.com](http://axa.com)).

**CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [axa.com](http://axa.com)**

### POUR PLUS D'INFORMATION :

**Relations investisseurs** +33.1.40.75.48.42  
[investor.relations@axa.com](mailto:investor.relations@axa.com)

**Relations actionnaires individuels** +33.1.40.75.48.43

**Relations presse** +33.1.40.75.46.74  
[ziad.gebran@axa.com](mailto:ziad.gebran@axa.com)  
[ahlem.girard@axa.com](mailto:ahlem.girard@axa.com)  
[sylwia.tulak@axa.com](mailto:sylwia.tulak@axa.com)

**Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA**  
[axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements](http://axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements)

**Notations sociétales du Groupe AXA**  
[axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques](http://axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques)

### AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA figure en Partie 5 « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2025. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives ou réglementaires applicables.